



Bulletin Municipal d'information

N°92

DÉCEMBRE
2023



SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX

www.saintpaulcapdejoux.com

📍 1, Place Philippe Pinel

✉ mairiesaintpaul@wanadoo.fr ☎ 05 63 70 60 18

Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h à 12h
et sur rdv de 13h30 à 17h30



Le Mot du Maire.....	3
Etat Civil.....	4
Informations Administratives.....	5-23
Informations Municipales.....	24-29
La Parole aux Associations.....	30-46
Les Pages Jaunes Locales.....	47-51



Le mot du Maire



Je le disais lors des précédents bulletins, notre petite société sort de la léthargie provoquée par les 2 années COVID.

Malheureusement, une crise financière importante touche les populations les plus fragiles et compromet la qualité de vie de beaucoup de citoyens.

Les produits de première nécessité subissent une augmentation illégitime et que dire des fluides et charges obligatoires pour le quotidien.

Depuis toujours notre commune se soucie des besoins des plus démunis ; en coordination avec les services sociaux existants notre collectivité complète ou devance les actions en aides diverses.

En ces temps de fête ne laissons personne au bord de la route ; n'hésitez pas à saisir les services municipaux si vous constatez dans votre entourage une impérieuse nécessité d'aider une famille, une ou un habitant de notre territoire.

Et nous passerons des fêtes de fin d'année avec la satisfaction de n'oublier personne.

Un auteur célèbre disait « J'ai besoin du bonheur des autres pour être heureux ». Cette maxime ancienne me paraît très actuelle.

Je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Votre Maire, Laurent VANDENDRIESSCHE



Laurent VANDENDRIESSCHE
Maire de Saint-Paul-Cap-de-Joux
Ses adjoints
Les membres du Conseil Municipal
Vous souhaitent à vous et à ceux qui vous sont chers
Une BONNE ANNEE 2024



Etat Civil



NAISSANCES

Il est possible que la rubrique « naissances » ne soit pas complète. Les naissances d'enfants dont les parents sont domiciliés à Saint-Paul-Cap-de-Joux ne nous sont pas toujours transmises par les Maires du lieu de naissance. De plus, l'accord des parents est indispensable pour cette parution.



MARIAGES

TRUJILLO Marc & GARCIA-HAJJAR Catherine
Le 15 juillet 2023 à Saint-Paul-Cap-de-Joux

ALBERT David & DELPAS Estelle
Le 19 août 2023 à Saint-Paul-Cap-de-Joux

SHIVAKOTI Dinesh & DOLFO Violaine
Le 26 août 2023 à Saint-Paul-Cap-de-Joux



DÉCÈS

BÉNAZECH Francis - Les Carmes - 73 ans
Décédé le 21 février 2023 à Lavaur

BILLOUX Bernard - 5 Rue Vieille Ville - 67 ans
Décédé le 21 juillet 2023 à Lavaur

MOLIÈRES Madeleine née CAZELLES- En Falières - 92 ans
Décédée le 21 juillet 2023 à Castres

ROBERT Huguette née COSNARD - 1 Rue D. Montbrun - 89 ans
Décédée le 30 juillet 2023 à Saint-Paul-Cap-de-Joux

BARDOU Aurélie née ALBOUY - Larroque - 90 ans
Décédée le 25 août 2023 à Saint-Paul-Cap-de-Joux

BATIGNE Andrée - 1048 Chemin du Collège - 71 ans
Décédée le 20 septembre 2023 à Toulouse

LATCHER Remi - 5 Avenue du stade - 71 ans
Décédé le 15 novembre 2023 à Castres

GADAL Ginette née BEAUVILLE - 40 Av. J. Desplas - 96 ans
Décédée le 17 novembre 2023 à Saint-Paul-cap-de-Joux

BENOS Yvonne née GARROUSTE - Les Carmes - 97 ans
Décédée le 19 novembre 2023 à Lavaur

FOURNIER Jean - Avenue L.Monsarrat - 60 ans
Décédé le 22 novembre 2023 à Saint-Paul-cap-de-Joux





Informations Administratives



DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS



Où ?

18 mairies sont équipées dans le Tarn :

Alban, Albi, Brassac, Carmaux, Castres, Cordes-sur-Ciel, Gaillac, Graulhet, Labruguière, Lacaune, Lavaur, Mazamet, Puylaurens, Réalmont, Saint-Juéry, Saint-Sulpice, Vabre, Valence d'Albi

(horaires et détails sur www.tarn.gouv.fr)

Pour rappel, Saint-Paul-Cap-de-Joux ne fait pas partie des mairies équipées.

Comment ?

Prenez rendez-vous dans l'une des 18 Mairies équipées.

Afin de simplifier la démarche, avant votre rendez-vous en Mairie, munissez-vous d'un formulaire Cerfa ou faites la pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS :

www.passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne

La pré-demande en ligne ne dispense pas de déposer votre demande en Mairie (présence du demandeur obligatoire quel que soit son âge).

Pour plus d'information et pour connaître les pièces justificatives à fournir, rendez-vous sur : www.service-public.fr



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur les listes électorales est désormais possible **toute l'année**.

Les années de scrutin, l'inscription est possible jusqu'au 6ème vendredi précédant le premier tour (hors situation particulière), à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.

L'inscription peut se faire :

- En Mairie en complétant le formulaire papier (fournir pièce d'identité et justificatif de domicile)
- En ligne sur demarches.interieur.gouv.fr rubrique « élections »

Vous pouvez consulter à tout moment votre situation électorale sur www.service-public.fr.

RECENSEMENT CITOYEN

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen.

Quand ?

A partir de votre 16ème anniversaire et dans les 3 mois qui suivent.

Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche reste la même.

Pourquoi ?

- Pour obtenir une **attestation de recensement**. Elle est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
- Pour être convoqué à la **journée défense et citoyenneté (JDC) ***. Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25^e anniversaire.
- Vous êtes **inscrit automatiquement sur les listes électorales** dès votre 18^e anniversaire et pourrez alors voter.



Journée défense et Citoyenneté *

En communiquant une adresse mail à la mairie lors de votre recensement, vous recevrez un message du centre de service national qui vous indiquera la démarche à suivre pour créer votre espace personnel sur **www.majdc.fr** (délai maximum 6 mois).

Vous pourrez ensuite obtenir votre convocation pour la journée défense et citoyenneté.



Où ?

A la mairie de la commune de votre domicile.

Comment ?

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Mais si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence. Il faut vous présenter à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

ESPACE FRANCE SERVICES

NOUVEAU



A partir de janvier 2024, une permanence sera organisée
Au Bureau de l'office de tourisme de Saint-Paul-Cap-de-Joux

De 9h à 12h30 :

Mardi 16 Janvier 2024

Mardi 16 Avril 2024

Mardi 27 Février 2024

Mardi 14 Mai 2024

Mardi 12 Mars 2024

Mardi 18 Juin 2024

Un service pour tous !

- Accompagnement personnalisé pour vos démarches administratives et en ligne
- Permanences des partenaires pour des entretiens individuels (physiques ou en visio)
- Ordinateurs en accès libre
- Mise à disposition de documentations diverses
- Ateliers informatiques pour débutants

Emploi & Formation

Pôle Emploi

- Pour les demandeurs d'emploi (documentation disponible).
- Informations générales par le personnel de France Services

Mission Locale Tarn Sud

- Accueil et suivi personnalisé des jeunes de 16 à 25 ans
- **Permanence tous les mardis après-midi (sur RDV)**

Cap Emploi

- Accompagnement des travailleurs reconnus handicapés
- **Permanence le 1^{er} mardi du mois (l'après-midi, sur RDV)**

SPRO (Service Public Régional de l'Orientation)

- Documentation sur les métiers, les formations, les certifications...

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn

- Offre de service sur les prestations du service économique et de l'apprentissage

Citoyenneté

Préfecture du Tarn

- Accompagnement pour vos démarches en ligne concernant les cartes grises, permis de conduire et pièces d'identité
- **RDV à la demande**

DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)

- Accompagnement sur vos démarches en ligne (impôts, création de compte...)

La Poste

- Accompagnement sur l'utilisation des services en ligne et aide à la création d'une adresse e-mail.

Justice

Les Conciliateurs de Justice

- Aide au règlement de litiges à l'amiable entre personnes (voisins, locataires...)
- **Permanences : les lundis après-midi (uniquement sur RDV)**

CDAD du Tarn

- Informations et accompagnement dans vos démarches juridiques et administratives
- **Permanences « Visio » : Uniquement sur RDV**

Social, Santé & Solidarité

CAF du Tarn

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

MSA (Mutualité Sociale Agricole)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne
- **RDV à la demande avec un conseiller MSA**

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Tarn)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

Assurance Retraite (CARSAT)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

Assistants Sociaux du Département

- Sur RDV, le 3^{ème} jeudi matin du mois
- Contact : 05 63 37 68 10 (Maison du Département - Puylaurens)

Croix Rouge (Autabus)

- Accueil, écoute et aide alimentaire
- **Présence 3^{ème} Vendredi (après-midi) du mois (parking CCLPA)**

SPSTT

- Assure les visites périodiques des travailleurs du territoire

Famille, Enfance & Jeunesse

ACEPP 81 / REAPP 81

- Temps d'échanges, rencontres, construction de projets autour de la parentalité

PMI (Protection Maternelle et Infantile)

- Ateliers gratuits pour les Parents et les Enfants en lien avec le RAM (Relais d'Assistants Maternelles), organisés toute l'année
- **Permanences pour les Assistants Maternelles sur RDV**

Environnement

IDRR (Institut de Développement des Ressources Renouvelables)

- Accompagnement et informations sur l'utilisation des ressources naturelles renouvelables
- **RDV à la demande**

Espace France Services du Lautrécois-Pays d'Agout

Maison du Pays – 81220 SERVIES

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Prises de rendez-vous et renseignements au : 05 63 70 52 67 / france-services@cclpa.fr

+ d'infos sur www.cclpa.fr/espace-france-services-du-lautrecois-pays-dagout

PERMANENCES

Conciliateur de justice

- Mr Jean-Louis SAULIERE - 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois de 14h à 17h (sauf juillet et août) à la Mairie de Lavour sur RDV au 05 63 83 12 20
- Permanences à la Maison France Services de la CCLPA (Serviès) les lundis après-midis sur RDV au 05 63 70 52 67

Conseiller Départemental

Mr Laurent VANDENDRIESSCHE - mardi matin de 9h30 à 12h à la mairie sur RDV au 05 63 70 60 18



Assistante sociale (Département du Tarn)

Permanences à la mairie de Saint-Paul les mardis et jeudis matins sur RDV au 05 63 37 68 10

Action sanitaire et sociale MSA

Contact au 05 63 21 61 39



CPAM

Contact au 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) - www.ameli.fr



Permanence ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Les mardis et jeudis de 9h à 12h au local de l'association (derrière la mairie)

Contact au 05 63 75 39 57 - stpauldejoux@admrtarn.fr

Défense des consommateurs

CDAFAL du Tarn Association Familiale Laïque - 06 33 41 31 04 // 05 63 48 73 07 - cdafal.81@hotmail.fr

CLCV : Association Nationale Agréée de défense des consommateurs et usagers

Les lundis à Saix (Place Jean Jaurès) de 14h à 17h et le 1^{er} et le 3^{ème} mardi du mois à Sémalens (Mairie)

de 15h à 16h (Sauf en Août). Contact au 06 41 20 97 30 - clcv.sudtarn@orange.fr



SOCIAL

Vous rencontrez des difficultés ?

L'**AUTABUS**
près de chez vous



- Vous êtes sans emploi
- Vous vivez un changement de situation personnelle ou professionnelle
- Vous avez des difficultés financières
- Vous avez des difficultés pour vous déplacer
- Vous voulez bénéficier de l'accès aux droits et aux soins

La Croix-Rouge vient à votre rencontre et vous propose un premier accueil sans engagement de votre part afin de faire le point sur votre situation

Dans l'Autabus vous trouverez

- un accueil convivial
- une aide alimentaire
- une écoute
- une orientation
- un accompagnement personnalisé ou collectif

Les engagements de la Croix-Rouge :
• Discrétion • Disponibilité • Convivialité

Un projet conçu et réalisé par
le Conseil général du Tarn
[Maison du Conseil général de Puylaurens]
et **la Croix-Rouge française**

En partenariat avec :

- chantier d'insertion de la Landelle • des communes
- Familles Rurales • des associations du territoire...

Comment bénéficier de l'aide ?

En vous adressant à :

→ la **Maison du Conseil général**
53, Av. de Castres
à Puylaurens
tél. : 05 63 37 68 10

→ directement auprès des **bénévoles de l'Autabus** lors de son passage sur l'une des communes concernées

→ auprès de votre **mairie**










HABITAT



L'ADIL du Tarn, Agence départementale d'information sur le logement,

répond à toute personne, particulier, professionnel, qui s'interroge sur une problématique habitat.

Que l'on soit propriétaire occupant, que l'on souhaite acheter ou construire sa résidence principale, que l'on soit propriétaire, bailleur ou locataire, les conseillers de l'ADIL informent sur :

-  Les Plans de financement pour une acquisition,
-  Les simulations d'investissements locatifs,
-  Les Rapports entre propriétaire bailleur et locataires,
-  L'Amélioration de l'habitat, en partenariat avec le CAUE et le Département
-  La fiscalité immobilière,
-  Les contrats de vente, de construction, les relations avec les artisans,
-  Les dispositifs locaux existants (FSL, OPAH, PIG, Actions cœur de ville...),
-  Copropriété,
-  Habitat dégradé ...

S'informer, c'est avoir accès à ses droits,
S'informer, c'est permettre une relation équilibrée entre particuliers et/ou professionnels,
S'informer facilite la mobilisation des dispositifs locaux,
S'informer, c'est éviter les conflits, dans le cadre de réglementations complexes.

Alors n'hésitez pas à contacter l'ADIL du Tarn, sur l'un de nos points de réception du public, ou par téléphone.

Prenez rendez-vous pour nous rencontrer, pour obtenir un conseil ou une information :

**au 05.63.48.73.80
à l'ADIL du Tarn à Albi (3 Bd Lacombe)
contact@adiltarn.org**

Retrouvez-nous également sur :
Facebook Adil du Tarn ou sur www.adiltarn.org



Le nouveau service public contre le mal logement !

Humidité, infiltrations, problèmes de chauffage, ventilation insuffisante, moisissures ou d'autres soucis de mal logement ?

Si vous êtes locataire et que vous êtes dans une situation de mal logement, signalez-le !

Il vous suffit d'aller sur <https://histologe.beta.gouv.fr/> et vous laissez guider. Vous recevrez immédiatement un e-mail de confirmation avec un numéro de suivi ; ou de contacter :

Le Guichet unique du

Pôle Département de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI)

**DDT du Tarn – 19 rue de Ciron à ALBI
ddt-pdlhi@tarn.gouv.fr - 05 81 27 50 49**

Ce service est complètement gratuit et regroupe l'ensemble des acteurs engagés contre le mal-logement Le PDLHI peut vous aider à retrouver un habitat sécurisé et sain.

Tarn Rénov'Occitanie est un guichet unique, un service public d'information et de conseil en énergie, créé à l'initiative de la Région Occitanie pour orienter et adapter votre projet à la rénovation énergétique.

Dans le Tarn, ce service est porté par le Département, qui a donné une mission d'intérêt général au CAUE et à l'ADIL, pour assurer cette mission.

Propriétaires occupants, bailleurs, copropriétaires ou locataires, bénéficiez de ce service d'accompagnement gratuit, indépendant, technique, administratif et financier pour la rénovation des logements privés en Occitanie.

Contactez Tarn Rénov'Occitanie

Un numéro unique : 0805 288 392 (Numéro vert)

Contact : renovoccitanie@tarn.fr - 97 Bd Sault, Albi

Permanences téléphoniques et accueil sur rdv du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Plus d'informations sur renovoccitanie.tarn.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES



Si votre question concerne	Coordonnées de votre nouvel interlocuteur	Jours et horaires d'accueil
<p>Les impôts</p> <p>PAS DE CHANGEMENT (information, déclaration, calcul, réclamation, paiement)</p>	<p>Service des Impôts des Particuliers de CASTRES</p> <p>Centre des Finances Publiques 4, avenue Charles De Gaulle BP 90405 81108 CASTRES cedex</p> <p>Téléphone : 05 63 62 52 00</p> <p>Mail depuis votre compte personnel sécurisé sur www.impots.gouv.fr</p>	<p>Guichets ouverts au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et uniquement sur RDV les lundis, mardis et jeudis de 13h30 à 16h00</p> <p>Fermé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mercredi après-midi - vendredi après-midi
<p>Secteur public local</p> <p>(facture cantine, garderie, eau, assainissement, régie électrique...)</p>	<p>Service de Gestion Comptable de CASTRES</p> <p>Centre des Finances Publiques 4, avenue Charles De Gaulle BP 90405 81108 CASTRES cedex</p> <p>Téléphone : 05 63 51 48 20</p> <p>Courriel : sgc.castres@dgfip.finances.gouv.fr</p>	<p>Accueil par téléphone du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00</p> 

Nouveau service
« paiement de proximité »



PAIEMENT DE PROXIMITÉ

Partenaire agréé de la direction générale des Finances publiques

Pour payer en espèces*, rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

Vous pouvez **payer vos factures au Trésor Public*** chez un buraliste proposant le service de « paiement de proximité » :

La Presse Parisienne
48 Avenue Pierre Fabre
Saint-Paul-Cap-de-Joux

05 63 70 71 01

Liste des buralistes agréées sur :
impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite

* Factures comportant un QR code et la mention « payable auprès d'un buraliste »

CCLPA/TRIFYL : GESTION DES DÉCHETS



Objectif : Réduire la poubelle noire !



Depuis le 1er janvier 2023, tous les emballages et les papiers sont à déposer dans le conteneur jaune.



100 % DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS SE TRIENT !

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



TOUS LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES



TOUS LES CARTONS ET BRIQUES ALIMENTAIRES



TOUS LES PAPIERS



CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À trier en vrac et bien vidés !

CITEO



Jours de collecte des déchets à Saint-Paul

**Poubelle noire :
Lundi et vendredi matin**

**Poubelle jaune :
jeudi matin**

Les poubelles doivent être
sorties la veille de la collecte,
à partir de 18h.

Une question sur le tri : trifyl.fr

CCLPA/TRIFYL : GESTION DES DÉCHETS



Les
DÉCHETS
de **CUISINE**
se trient aussi !

NOUVEAU



A partir du 1er janvier 2024, une seule consigne :

Les Biodéchets (ou déchets de cuisine) triés à la source (à la maison) !

Composés exclusivement de matière organique, **les biodéchets** sont principalement des déchets de cuisine : restes de repas, produits alimentaires périmés sans emballage, épluchures, coquilles d'œuf, os, marc de café, sachets de thé...

Comment faire ?

1 / Si vous possédez déjà un **composteur**, cette solution est à privilégier !

- ◆ Placer son composteur à même le sol
- ◆ Diversifier et alterner les apports
- ◆ Brasser le compost de temps à autre
- ◆ Surveiller l'humidité (« comme une éponge pressée »)

2 / NOUVEAU : Le sac orange



Il permet de sortir tous les biodéchets de la poubelle.

Composteur et sac orange sont **complémentaires** !

- ◆ Ouvrir un sac orange
- ◆ Déposer les déchets de cuisine
- ◆ Fermer le sac hermétiquement par un double nœud
- ◆ Déposer le sac orange avec vos poubelles noires (collecte à Saint-Paul les lundis et vendredis matins)

Où récupérer des sacs orange ?

Au lancement, à Saint-Paul-Cap-de-Joux, les sacs orange seront distribués en « porte à porte » (uniquement pour le Centre-Bourg)

Ensuite, ils seront récupérables en Mairie aux jours et horaires d'ouverture au public (2 rouleaux par foyer par semestre).



TARIFS

Location des salles communales

Pour les Associations ayant leur siège à St Paul Cap de Joux : Location gratuite, sans remise de caution.

Pour les autres Associations et pour les personnes domiciliées sur la Commune :

Salle des fêtes (à côté de la Mairie)

80 € par jour

- Option utilisation cuisine : 40€ par jour
- Option utilisation chauffage : 40€ par jour

Une caution de 400 € sera demandée au moyen d'un chèque libellé à l'ordre du Trésor Public à la prise de possession des locaux. Cette caution sera restituée après l'état des lieux s'il n'y a pas eu de dégradation à la suite de la location, ou encaissée en totalité ou partiellement suivant l'estimation des dégradations faites au local, matériel ou mobilier intérieur et extérieur. Ce constat sera fait par Monsieur le Maire ou son représentant.

Si la salle n'est pas rendue propre, il vous sera facturé 80 € supplémentaires.

Salle Saint Paulaise (Rue pasteur)

60 € par jour

(location uniquement en journée)

Salle Entrepôts

(Av. Laure Monsarrat)

10 € par jour

Salle Laure Monsarrat

(Av. Laure Monsarrat)

15 € par jour

Location de matériel à domicile

Pour les personnes qui habitent la Commune :

Une convention sera signée avant la date souhaitée de mise à disposition du matériel.

Le matériel sera amené et retiré par le personnel municipal au domicile du demandeur suivant les conditions prévues dans la convention.

Les tarifs sont fixés comme suit :

- 1.00 € la table
- 1.50 € la table ronde
- 0.20 € la chaise
- 0.20 € le banc

Les tarifs sont fixés comme suit :

- 1.50 € la table
- 2.00 € la table ronde
- 0.30 € la chaise
- 0.30 € le banc

Pour les personnes domiciliées hors Commune :

Une convention sera signée avant la date souhaitée de mise à disposition du matériel.

Le matériel sera retiré et ramené à la Mairie par le demandeur.

Rappel : Location de matériel gratuit pour les associations ayant leur siège sur la commune sauf si livraison par le personnel municipal.

TARIFS

PHOTOCOPIES

	Noir & Blanc	Couleur
Particuliers		
A4 recto	0.30 €	0.40 €
A4 recto/verso – A3 recto	0.50 €	0.60 €
A3 recto verso	0.80 €	0.90 €

	Noir & Blanc	Couleur
Associations		
A4 recto	0.00 €	0.10 €
A4 recto/verso – A3 recto	0.00 €	0.20 €
A3 recto verso	0.00 €	0.40 €

CIMETIÈRE

Tarif Concessions Cimetière

Concession Temporaire 15 ans : 20 € le m²

Concession Trentenaire : 40 € le m²

Concession Perpétuelle : 80 € le m²



Tarif Dépositaire

Après 6 mois d'occupation 20 €

Tarif de la Case au Columbarium

30 ans renouvelable 300 €

VIE CITOYENNE

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS ?

Voici quelques règles ...



N° 2 Chouette, c'est l'heure de la promenade ! Choisis pour ton chien un endroit calme avec un peu de verdure. Quand tu sens qu'il a envie de faire ses besoins, tire sur sa laisse pour l'orienter dans le **caniveau**. Félicite-le à chaque fois qu'il fait bien où il faut, ça marche mieux que de le gronder s'il fait des bêtises !



N° 1 Si tous les maîtres laissaient leurs chiens faire leurs besoins n'importe où, imagine la ville ! On salirait nos chaussures tout le temps. Sans compter les odeurs et les microbes... Pourtant, il faut bien que ton animal se soulage. Surtout que pour les chiens, le caca et le pipi ne sentent pas mauvais : ils révèlent un tas d'informations palpitantes sur les autres chiens et servent à marquer le territoire...



N° 3 Aie ! Malgré toute ton attention, ton chien a fait pipi dans un magasin, ou caca en plein milieu du trottoir. Pas de panique ! Présente tes **excuses** aux gens autour de toi, et montre ta bonne volonté en nettoyant les saletés ! Si tu n'as rien sur toi pour le faire, demande gentiment de l'aide à un commerçant. Car si tu t'enfuis, tu risques une amende

CHIENS DE 1ÈRE ET 2ÈME CATÉGORIE

Depuis le 1er janvier 2010, tout détenteur d'un chien de 1ère ou 2ème catégorie doit posséder un permis de détention.

La délivrance de ce document par la mairie de votre commune de résidence est soumise à conditions.

Pour plus de renseignements, rendez-vous à la Mairie ou sur www.service-public.fr

LE CHIEN DU VOISIN ABOIE LA NUIT ...

Les aboiements qui ont lieu la nuit sont assimilés à du tapage nocturne (article R623-2 du code pénal), il vous suffit de vous adresser à la gendarmerie qui peut verbaliser, ou en transmettant un procès-verbal au Procureur de la République. Dans le cadre d'un procès verbal, l'amende peut atteindre un maximum de 450 €.

VIE CITOYENNE

QUELQUES RÈGLES DE CIVISME...

LE BRULAGE À L'AIR DES « DÉCHETS VERTS »

(éléments issus de la tonte de pelouse, taille des haies et arbustes, résidus d'élagage, etc...) **est strictement interdit** sur l'ensemble du département, communes urbaines et rurales comprises. Ces déchets verts sont assimilés en application du code de l'environnement à des « déchets ménagers » ; or, le règlement sanitaire départemental porte interdiction stricte du brûlage à l'air libre des ordures ménagères. Ces déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emportés en déchetterie.

ENTRETIEN

Les propriétaires ou utilisateurs de terrains sont responsables si le manque d'entretien génère la prolifération d'insectes, de rongeurs, de reptiles, ou entraîne des risques d'incendie.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 26 juillet 1996, France Télécom n'est plus soumise à la servitude d'élagage. Il appartient donc aux **propriétaires riverains des lignes** de procéder, à leurs frais, à ces **travaux d'élagage**, surtout lorsque la ligne concernée dessert leur maison d'habitation.

Depuis de nombreuses années, **La Commune n'utilise plus de produits phytosanitaires pour entretenir les espaces publics**. Le remplacement de ces produits chimiques entraîne des coûts plus importants et une manutention plus fréquente. Ce comportement vertueux ne sera efficace qu'avec la participation de tous.

Par exemple, chacun pourrait désherber le trottoir devant sa porte...



TRAVAUX BRUYANTS

Les travaux de jardinage (tonte de pelouse notamment) ou de bricolage générant du bruit ne peuvent être effectués que :

**Les jours ouvrables de 9h à 12h
et de 14h à 20h ;**

**Les samedis de 9h à 12h et de 15h à
20h ;**

**Les dimanches et jours fériés de 10h à
12h**

Les travaux bruyants sont interdits tous les
jours de la semaine de 20 h à 7 h.

Bruits de voisinage

En effet, depuis le 12 février 2012, il existe désormais une amende forfaitaire de 68€ pour certains troubles du voisinage (bruits, tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité et les bruits particuliers qui portent atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé publique). Cela signifie qu'il n'y a plus besoin d'attendre la décision du juge. Cette amende, à l'instar des contraventions au code de la route, est infligée par les forces de l'ordre après constatation du problème. Le voisin bruyant devra alors s'acquitter d'une amende de 68 € dans les 45 jours suivants, sinon l'amende sera majorée à 180 €.

Les Trottoirs...

Il est rappelé que les trottoirs et chemins piétonniers de la Commune ne sont en aucun cas des lieux de stationnement de véhicule.

URBANISME

Quels travaux déclarer ?

TRAVAUX	Aucune formalité	Déclaration préalable	Permis de construire
Constructions	Création de surface de plancher ou d'emprise au sol < ou = à 5m ² et hauteur < ou = 12m	Création de surface de plancher ou d'emprise au sol de + de 5 et jusqu'à 20m ² et hauteur < ou = 12m Création de surface de plancher et d'emprise au sol < ou = à 5m ² et hauteur > 12m	Création de surface de plancher ou d'emprise au sol > 20m ² Création de surface de plancher ou d'emprise au sol de + de 5 et jusqu'à 20m ² et hauteur > 12m
Clôture & mur	Mur de moins de 2m de haut hors ABF	Tous les murs et clôtures dans le périmètre ABF	
	Clôtures hors ABF ou nécessaires à l'activité agricole	Mur de 2m ou plus de haut hors ABF	
Garage		Jusqu'à 20 m ²	Au-delà de 20 m ²
Piscine	Jusqu'à 10 m ² et couverture jusqu'à 1,80 m de haut	Entre 10 et 100 m ² et couverture jusqu'à 1,80 m de haut	Plus de 100 m ² ou couverture supérieure à 1,80 m de haut
Terrasse de plain-pied non couverte	X		
Véranda, pergola, carport	Jusqu'à 5 m ²	Jusqu'à 20 m ²	Au-delà de 20 m ²
Abri de jardin	Jusqu'à 5 m ²	Jusqu'à 20 m ²	Au-delà de 20 m ²
Extension	Jusqu'à 5 m ²	Jusqu'à 20 m ²	Au-delà de 20 m ²
Aménagements intérieurs	Création de surface de plancher et d'emprise au sol < ou = 5m ² sans modification de l'aspect extérieur	Transformation de + de 5m ² de surface close et couverte non comprise dans la surface de plancher de la construction en un local constituant de la surface de plancher (ex: garage en habitation)	Transformation de + de 20m ² de surface close et couverte non comprise dans la surface de plancher de la construction en un local constituant de la surface de plancher (ex: garage en habitation)
		Changement de destination sans travaux modifiant les structures porteuses ou la façade	Changement de destination avec travaux modifiant les structures porteuses ou la façade
Création d'ouvertures		X	
Panneaux solaires		X	
Modification de l'aspect extérieur : toutes Peintures extérieures, changement menuiseries, type de couverture...		X	
Surélévation	Jusqu'à 5 m ²	Jusqu'à 20 m ²	Au-delà de 20 m ²

URBANISME

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les demandes d'autorisations d'urbanisme (PC, DP, CU...) peuvent être déposées par voie électronique.

Pour cela, une plateforme de dépôt a été mise en ligne sur le site internet de la CCLPA, dans la rubrique « Urbanisme / Autorisations d'urbanisme » :

<https://www.cclpa.fr/autorisations-durbanisme>

Cette démarche présente de nombreux avantages :



NB : Le dépôt en version papier reste possible et la commune de votre projet reste le guichet unique pour toutes vos questions en matière d'autorisations d'urbanisme (dépôt de dossier, renseignements...)

POUVOIR DE POLICE DU MAIRE EN MATIÈRE D'URBANISME

Le Maire, en qualité d'officier de police judiciaire, est un acteur incontournable qui peut apprécier la situation de chaque projet vis-à-vis de la réglementation et exercer pleinement son pouvoir de police en matière d'urbanisme.

Par son action, il s'agit de :

- Faire respecter la réglementation;
- S'assurer que chaque citoyen est traité de façon équitable devant la loi ;
- Sanctionner tout projet pouvant notamment impacter la sécurité publique (défense incendie, zone à risque);
- Préserver les zones naturelles, les éléments architecturaux ou les paysages ;
- Faire appliquer les décisions de justice.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les usagers ont l'obligation de se raccorder aux égouts

Ce raccordement est obligatoire dans le délai de 2 ans à compter de la mise en service du réseau de collecte des eaux usées. Tous les ouvrages nécessaires pour amener les eaux usées au réseau communal sont à la charge exclusive du propriétaire de l'habitation.

Pour le bon fonctionnement de notre station d'épuration, il est indispensable de neutraliser les fosses septiques.

Pour tout renseignement ou travaux sur votre installation, merci de prendre contact avec les services techniques de la mairie au 05 63 70 60 18.

Depuis le 1^{er} janvier 1990, la Commune a institué **la redevance assainissement** pour permettre l'entretien et la rénovation des réseaux et celui de la station d'épuration.

HORAIRES

LA POSTE



	MATIN	APRES- MIDI
LUNDI	9H00 — 12h00	Fermé
MARDI	9H00 — 12h00	Fermé
MERCREDI	9H00 — 12h00	Fermé
JEUDI	9H00 — 12h00	Fermé
VENDREDI	9H00 — 12h00	Fermé
SAMEDI	9H00 — 12h00	Fermé

Groupe scolaire - 11 Rue Victor Hugo
05 63 75 97 27
mediatheque@cclpa.fr

MÉDIATHÈQUE



Lundi 15h-18h
Mercredi 10h-12h
et 14h30 - 17h30
Samedi 9h30 - 12h



DÉCHETTERIES

GUITALENS - L'ALBAREDE :

Téléphone : 05 63 70 99 30

	Matin	Après-midi
Mercredi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Vendredi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Samedi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00

PUYLAURENS :

Téléphone : 05 63 59 12 29

	Matin	Après-midi
Mardi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Jeudi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Samedi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00

MOBILITÉ

SERVICE
PUBLIC
OCCITANIE
TRANSPORTS



Ligne 765 Castres - Lavour - Saint-Sulpice

Horaires : www.lio-occitanie.fr/horaires-et-plans/

Contact au 0 806 800 350

(service gratuit + coût d'un appel local)

Toutes vos informations sur : www.lio-occitanie.fr

Agences commerciales liO :

2 place Jean Jaurès 81000 Albi

Pôle d'Echanges Multimodal, 110 avenue Albert 1er
81100 CASTRES

Le transport scolaire
régional est **GRATUIT**
de la maternelle au lycée
selon les conditions prévues
par le règlement.



Transport scolaire régional

Nouveauté 2023 :

Votre carte de transport vous permet également de voyager en illimité, même les week-ends et vacances scolaires, sur les cars du réseau liO.



Informations et inscriptions en ligne sur
lio-occitanie.fr



CARTE PASTEL TARIF SOLIDARIO'

Avec la Région Occitanie et SNCF Voyageurs, bénéficiez d'aide dans vos déplacements avec SolidariO'. Cette aide vous permet de circuler sur le réseau LIO et SNCF dans la limite de **20 trajets gratuits dans le département du Tarn pour une période de 6 mois et de bénéficier de -75% sur les billets en nombre illimité.**

Vous pouvez retirer un dossier de demande à **la Maison du Département de Puylaurens.**

Cette aide concerne : bénéficiaires du RSA et demandeurs d'emploi (conditions de ressources) - bénéficiaires de l'ASPA - demandeurs d'asile - bénéficiaires d'une protection internationale - bénéficiaires AAH. Si vous êtes éligible au tarif SolidariO', les 20 trajets gratuits ainsi que les 75% de réduction seront inscrits sur votre carte pastel.

Plus de renseignements sur :

www.lio-occitanie.fr/gamme-tarifaire/tarif-solidarite/

SITE INTERNET DE LA COMMUNE



www.saintpaulcapdejoux.com

Cet outil vous donnera accès à une multitude de renseignements au travers de ses nombreuses rubriques :

Découvrir la commune vous raconte son histoire, vous présente son patrimoine ainsi que les grands personnages qui ont marqué St Paul.

La rubrique **Mairie** vous donne accès à tous les services municipaux, les démarches administratives à effectuer et vous dirige sur tous les sites et les services via des liens préétablis afin de pouvoir répondre à la majorité de vos questions.

La **vie associative** vous présente toutes les associations et festivités qui dynamisent notre village.

La **vie économique**, riche de ses nombreux commerces, artisans, services et entreprises sans oublier notre agriculture vous présente tous ses acteurs.

Les comptes rendus des conseils municipaux, les activités de la vie associative ou les menus scolaires sont publiés dans la **vie locale**.

La page **actualité** vous donne l'information du moment, le prochain loto, une activité associative dans les jours à venir ou un arrêté municipal.

La municipalité a fait le choix de ne pas utiliser les réseaux sociaux. Toutefois, la rubrique **contact** vous permet de communiquer avec la mairie. Nous attendons votre avis et des propositions d'articles.

De nombreuses autres informations complètent ce site que vous découvrirez facilement en navigant au travers de ses nombreuses pages.

COMMUNICATION DU CENTRE DE SECOURS DE ST-PAUL-CAP-DE-JOUX

Vous avez toujours rêvé de servir votre communauté, de contribuer à la sécurité publique et d'aider ceux qui sont dans le besoin en cas d'urgence ?

Vous avez l'esprit d'équipe, le sens du dévouement ?

Alors, venez rejoindre nos rangs et devenez Sapeur-Pompier volontaire !

Nous sommes à la recherche de nouveaux membres, femmes/hommes, de 17 à 55 ans, pour renforcer nos effectifs et continuer à assurer la protection de nos concitoyens. Que vous soyez étudiant, professionnel, travailleur indépendant ou que vous ayez du temps libre, nous vous encourageons à envisager cette opportunité de service communautaire valorisante.

Si vous êtes prêt à relever ce défi passionnant, nous vous invitons à nous soumettre votre candidature. Pour ce faire, vous pouvez soit vous inscrire via le formulaire de contact du site internet du SDIS 81 (Service Départemental d'Incendie et de Secours du Tarn) : <https://www.sdis81.fr> soit nous contacter au 06 80 33 07 37 (Ltn Julié Gérard).





Informations Municipales



Festivités

Cet été, les activités proposées par nos associations locales ont attiré un nombre important de visiteurs. Un grand merci à tous les bénévoles qui œuvrent à toutes ces manifestations pour garder notre village vivant !

Petit rappel de ces animations :

21 juin : fête de la musique avec un programme de grande qualité

24 juin : feu de la St-Jean, peu de participants mais une ambiance festive retrouvée

7, 8 et 9 juillet : les fêtes du village ont accueilli une fréquentation record

6 août : vide-grenier toujours aussi dynamique et servi par un temps idéal

9 août : marché de nuit, là aussi record de fréquentation battue

13 et 14 août : concours officiel de pétanque traditionnelle : manifestation sympathique qui réjouit les joueurs mais aussi les spectateurs

21 octobre : Octobre Rose : 115 baladeurs et 1677€ reversés à la ligue 81 contre le cancer

4 novembre : soirée Tartifête ; obligée de limiter le nombre de convives (160) et ambiance très chaleureuse





Informations Municipales



TRAVAUX

Terrain de Foot à 5

La mise en place d'un terrain de Foot à 5 était prévu cette année ; l'Etat n'ayant plus de crédit et ne pouvant plus assumer les subventions promises, nous sommes contraints de reporter cette opération.

Enfouissement réseaux Avenue Laure Monsarrat

La dernière tranche d'enfouissement des réseaux Avenue Laure Monsarrat a débuté ce mois-ci ; nous avons fait le choix d'éclairer le côté trottoir plutôt que le côté parking ; le coût pour la Mairie s'élève à 9000 € Le reste est pris en charge par la Régie Municipale d'Electricité.



Travaux de rénovation énergétique école

Le réchauffement climatique nous oblige à faire certains investissements ; pour faire face aux chaleurs excessives, nous avons décidé d'équiper le groupe scolaire dans sa totalité de pompes à chaleur qui permettront le rafraichissement des salles l'été et un chauffage économique l'hiver.



Coût de l'opération: 54 000€ HT financés par l'Etat à 45% et le Département à 35%. Grâce à ces aides, l'autofinancement de la commune s'élève à 10 800€.

Antenne INEO

La municipalité a été contactée par la société INEO pour l'implantation d'une antenne relais supplémentaire. L'offre a été déclinée, le territoire étant suffisamment pourvu et dans le souci de limiter leur nombre.





Informations Municipales



Subvention exceptionnelle 40 ans Olympique Damiatte/Saint-Paul Football

Une subvention exceptionnelle est accordée par le Conseil municipal à la Pétanque Saint-Paulaise pour organiser sa journée retrouvailles anniversaire, les 50 ans de Damiatte Olympique football et les 40 ans de l'Olympique Damiatte Saint-Paul football.

Achat matériel

L'acquisition d'un souffleur et d'un broyeur est devenue indispensable pour l'équipe technique, qui effectue le nettoyage du village principalement à la main. Cette tâche fastidieuse ajoute un surcroît de travail aux deux techniciens. **Pour rappel, selon les nouvelles directives phytosanitaires, les mairies n'ont plus le droit d'utiliser de désherbant type glyphosate.**



Déplacements doux

Pour la sécurité des piétons, la Commission « Déplacement doux », composée de 6 membres du Conseil municipal, s'est réunie plusieurs fois dans le but de faire des propositions, d'étudier des solutions pour réduire la vitesse des automobilistes, des motos,...

La population sera consultée en retour pour la mise en œuvre. Après cette consultation, le Conseil Municipal délibérera et intégrera le projet dans le budget 2024.

Le Contrat Enfance devient la Convention Globale Territoriale



Le contrat enfance jeunesse est arrivé à échéance le 31 décembre 2022. La nouvelle convention, du nom de « Convention Territoriale Globale » a été signée en janvier 2023 pour une période de 5 ans, avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).

Cette contractualisation permet aux communes signataires de bénéficier d'un accompagnement financier et technique pour la mise en œuvre d'actions sociales permettant de répondre aux besoins des familles du territoire dans les domaines de : l'enfance, jeunesse, personne âgées, personne en situation de handicap, favoriser les liens sociaux et intergénérationnel.

Conseil d'école

Le 14 novembre s'est tenu le 1er conseil d'école de l'année scolaire 2023/2024. Cette année, une 5ème classe a été ouverte, nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle enseignante.

L'effectif total de l'école est de 107 élèves. Un Espace Numérique de Travail (ENT) financé par la Mairie, sera bientôt mis en place et accessible aux parents et aux élèves.

Les enseignant-e-s ont présenté les projets pédagogiques pour cette année scolaire.





Informations Municipales



Achat parcelle « Cabrilles »

Dans le Bulletin Municipal N°88 de décembre 2021, nous vous informions de l'acquisition d'une parcelle appartenant à la SAFER au lieu-dit « Cabrilles », en vue d'accéder aux bords de l'Agout. Afin de terminer la création d'un sentier de promenade longeant la rivière sur la commune de Saint-Paul, le Conseil Municipal a mandaté Monsieur le Maire pour négocier l'acquisition éventuelle des parcelles qui permettraient de créer une boucle longeant la rivière.

Vente parcelles

Le nouveau propriétaire des anciens logements de la gendarmerie, Place du Foirail, a acquis les parcelles A1400 et A1455 d'une superficie totale de 111m² attenantes à leur bâtiment, au prix de vente fixé habituellement par le Conseil Municipal : 35 euros le m².

Cet achat était rendu obligatoire pour accéder à la parcelle.

Projet d'un local

Pour garder les kinésithérapeutes

Le local actuel des kinésithérapeutes n'est plus adapté au développement de leur activité.

Ils souhaitent une structure plus grande, plus adaptée pour exercer leur profession et permettant d'accueillir d'autres professionnels du domaine de la santé.

Ce projet pourrait être situé rue du 8 mai 1945, et financé sous forme de crédit-bail.

Celui-ci pourrait bénéficier d'aides de l'état, du Département.

Ce projet sera réalisé uniquement sous conditions de l'octroi des subventions.

Solidarité Maroc Libye

En septembre dernier, une violente tempête s'est abattue sur la Libye et un puissant tremblement de terre a touché le Maroc. Pour venir en aide aux deux pays sinistrés, l'Association Des Maires (ADM) a lancé un appel aux dons.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de verser une subvention exceptionnelle de 533,50€, qui représente 0,50 € par habitant, sur le compte « FACECO » (fonds d'action extérieure des collectivités territoriales).





Informations Municipales



Règlement cimetière paysager

Le Conseil Municipal, après délibération, a validé une disposition supplémentaire à la gestion du cimetière communal.

Article 41 : Emplacement réservé « naturel » ;



« Un terrain de 2 mètres de longueur et de 1 mètre de largeur est affecté à chaque corps d'adulte.

La largeur des fosses est de 0,80 m, et la longueur de 2 m.

Un espace de 30 cm à 40 cm sépare les emplacements sur les côtés et de 30 cm à 50 cm à la tête et au pied.

Toute la surface est engazonnée et entretenue par la mairie.

Chaque tombe peut être accompagnée d'une stèle dont les dimensions ne peuvent excéder

90 cm de hauteur, 60 cm de largeur et 20 cm d'épaisseur. Cette stèle prend appui sur un socle de 70 x 60 cm, et 20 cm d'épaisseur, placé à 25 cm sous le niveau du sol. Elle ne pourra s'élever à plus de 65 cm du sol.

Pour une tombe double, nommée « tombe familiale » c'est à dire 2 espaces attenants, il est autorisé qu'une seule stèle soit posée en tête et au milieu de cet emplacement double.

En ce qui concerne les gerbes ou les potées fleuries déposées notamment au moment de la sépulture, ainsi que pendant les commémorations et les fêtes traditionnelles (Toussaint, rameaux...), celles-ci sont autorisées sur la concession jusqu'à fanaison.

Par la suite, les services municipaux se réservent le droit de mettre ces compositions de côté ou de les détruire. »

Programme Culturel 2024

Spectacles financés par la Municipalité de Saint-Paul (entrée gratuite)

15 mars : Spectacle entre chant et littérature « Lettre à Antonio SAURA » Compagnie MAAVAN

2 avril : Danse contemporaine « SACRE » avec la compagnie Humanum, une pièce de 4 danseurs en partenariat avec l'ADDA.

Date non définie : Théâtre « Kant et la petite robe rouge » par la compagnie Paradis-Eprouvette
Concours photo sur thème

17 mai : Danse contemporaine « O H H O » par 2 danseurs en partenariat avec la Scène Nationale d'Albi, le Département, la CCLPA et la mairie de Saint-Paul. Tarif : 10 euros.





En collaboration avec l'AFIAC la Mairie vous informe...

Le festival "des artistes chez l'habitant" aura lieu en 2024 à St Paul Cap de Joux les 5, 6 et 7 Juillet.

Le festival 2024, s'inscrit dans la thématique générale proposée par les Abattoirs Musée-FRAC Occitanie : **Battre la campagne.**

L'AFIAC fait partie des six lieux retenus pour ce parcours en région. La thématique retenue par L'AFIAC pour le territoire de ST Paul sera : « **Sous la terre** »

L'organisation du festival conviera 6 à 8 familles hôtes à accueillir en résidence un artiste, dans l'espace privé du domicile pour que chacun de sa place et dans ce temps contraint de la rencontre partage avec l'artiste une création in situ dont il sera l'auteur.

Une artiste culinaire travaillera en atelier avec les enfants du CLAE, puis réalisera l'œuvre comestible, dégustée lors de l'inauguration des expositions.

Le festival donne à voir sur un parcours dans le village et en campagne, le temps du festival, les œuvres créées, en présence de l'artiste et de son ou ses hôtes dans un croisement des regards famille, artiste, public et laisse parler d'un art vivant en train de se faire.

Cet événement vient également mobiliser les espaces publics et faire appel à bénévoles et autres compétences associatives au sein du village pour l'organisation des espaces d'accueil, de rencontres, des temps de convivialité, l'organisation d'une soirée festive le samedi, apporter des éléments de régie, matériel...

Pour ce faire, nous aurions plaisir à vous rencontrer lors d'une **réunion publique** :

Le dimanche 24 Mars à 11h

suivie d'un apéritif dinatoire afin de nous rencontrer, familles hôtes, associations, habitants de St Paul pour échanger ensemble autour de ce projet.

direction@afiac.org
www.afiac.org





La Parole aux Associations





AAPPMA : Société de pêche Saint-Paul/Damiatte

Nous avons connu durant l'année 2023 un fort épisode de sécheresse qui se termine enfin par l'arrivée de la pluie qui remplit enfin nos cours d'eau.

Sur l'année 2023, la société de pêche a lâché 150 kg de truites AEC sur le ruisseau d'En Guilbaud à St Paul Cap De Joux.

Grâce à notre parcours truites loisirs, plus de 800 kg de truites ont été lâchées sur les plans d'eau de La Cahuzière.

Durant l'année 2023, une école de pêche a vu le jour avec la participation de 5 enfants assidus qui sont Valentin Molinier, Simon Vidal, Hugo Schenck, Joshua Wateraux et Jules Azais.

La société de pêche a investi dans du matériel de pêche adéquat afin d'apprendre les bases de la pêche aux enfants et de rendre la pêche attractive pour eux.

Au mois d'avril 2023, une journée pêche truite enfant a été organisée par la société de pêche avec un lâché de 50 kg de truites réservé aux enfants.

Cette journée a vu la participation d'une vingtaine d'enfants avec un goûter à la fin de la journée offert par la société de pêche.

Des compétitions carpe au coup ont été réalisées cette année sur les plans d'eau de La Cahuzière (1ère division pêche carpe au coup Occitanie et qualification Occitanie coupe de France carpe au coup).

Des travaux ont été réalisés en partenariat avec la mairie de Damiatte sur les plans d'eau de La Cahuzière à Damiatte afin de pouvoir réguler le niveau de chaque plan d'eau. Un nouvel aérateur a été mis en place sur le grand lac de Damiatte afin d'améliorer la qualité de vie de nos poissons dans le grand lac.

Cette année la fête de la pêche Fish'in Tarn 5 a été reconduite en partenariat avec la fédération de pêche du Tarn, le 4 juin 2023 sur le site des plans d'eau de La Cahuzière à Damiatte.

Cette manifestation a vu la participation de plus de 500 personnes majoritairement des familles et enfants.

La société de pêche Damiatte/St Paul tenait à remercier l'ensemble des bénévoles et la municipalité de St Paul Cap De Joux qui œuvrent toute l'année pour ce que nos pêcheurs puissent pratiquer leur passion favorite dans de bonnes conditions.

Encore merci à tous et bonne année halieutique à vous.



PING SAINT PAULAIS PAYS DE COCAGNE

De Petit Poucet à Meilleur Club formateur du Tarn

Depuis près de 40 ans, le Ping Saint Paulais Pays de Cocagne œuvre sur le devant de la scène associative Saint Paulaise. Si à ces débuts, une petite poignée de licenciés la composait, le Ping Saint Paulais Pays de Cocagne est devenu le club n°1 d'Occitanie avec près de 240 pongistes dont 140 enfants répartis sur 6 sites de pratique dont son lieu fondateur : Saint Paul Cap de Joux.

Cette prospérité, fruit d'un travail acharné et surtout passionné d'une trentaine de bénévoles, a permis en septembre 2022 l'embauche d'une deuxième salariée, Alexandra Teyssié. Avec Kévin Louarn qui œuvre depuis de nombreuses années sur le club, ils constituent à eux deux, un duo de choc.



Cette nouvelle arrivée a permis de développer des actions complémentaires envers tous les publics : enfants en bas âge de 4 ans également encadrés par Jean Loup Albert, public féminin, jeunes et adultes compétition, public pratique loisirs, public en situation d'handicap, personnes atteintes de maladies type Alzheimer et Parkinson... un bel éventail qui permet à tous et toutes d'avoir sa place dans notre club.

Une saison 2022-2023 de tous les records

Au-delà de son nombre record de licenciés, le Ping Saint Paulais Pays de Cocagne a raflé la mise sur la scène des compétitions départementales, régionales pour atteindre les sommets des compétitions nationales.

Côté jeunes filles, Lalie Sandral, « bébé du club » évoluant en juniors a débuté dans le club en section Baby Ping pour arriver au plus haut du Graal, les championnats de France Cadettes à Lille les 19, 20 et 21 mai dernier. Jamais trop loin de sa copine Manon Lelaidier, ces 2 filles ont porté fièrement les couleurs de notre Club au niveau national. Il ne faut pas oublier Angèle Marquier, qui, en junior, réalise de belles performances.

Côté jeunes garçons, Nohlan Berthier du haut de ces neuf ans donne des sueurs froides à ces adversaires bien plus âgés et a remporté le 1^{er} tour en Nationale 2 benjamins il y a quelques jours.

Paul Voisin, encore poussin est également un de espoirs du club et de notre Ligue et comme Nohlan membre du Groupe Détection.

Leurs aînés, Mattéo Zénatti, Jules Dauzat brillent sur la scène pré-nationale et se sont maintenus tout le long de cette année dans un championnat de pré-national très acharné. Chez les plus grands, Nathan Lelaidier et Corentin Sans en cadets et Elias Vidal en juniors font une belle saison en individuel avec le maintien en pré-nationale pour Nathan et une première participation de Elias en pré-nationale et en Nationale 2 pour Corentin. Corentin Sans, fort de ses excellents résultats a ainsi intégré notre équipe fanion où il continue de briller.

Au niveau départemental, les plus petits brillent et décrochent des pluies de médailles et mènent « une bataille acharnée » avec les petits Albigeois.

Côtés seniors, ils ne sont pas en reste. Les séniors s'accrochent en compétition. Une première pour notre club, Arthur Mouly qui a été sélectionné pour les Championnats de France par classement et a représenté son club dans les plus hautes sphères de notre hexagone. N'oublions pas non plus notre emblématique Président d'Honneur Francis Malige, fondateur du club, qui en vétérans, continue à se défendre au niveau départemental.



Une activité sportive à la portée de tous

De 4 à 99 ans, le club prône la mixité des générations en favorisant des entraînements intergénérationnels tous les mardis et jeudis soir de 20h30 à 22h00.

Pour les jeunes débutants, ils peuvent également venir s'entraîner les mardis et vendredis de 18h00 à 20h00 au Gymnase Léarte de St Paul Cap de Joux.

Des stages sont également proposés durant les vacances et sont ouverts aux licenciés et non licenciés.

Que vous soyez sportifs ou non, le tennis de table est une activité qui peut se pratiquer à tout âge et sans condition physique particulière. A l'image du français Jean Paul Boudeville, décédé en 2020 à l'âge de 102 ans et qui pratiquait quotidiennement le ping.

Des actions tout le long de l'année

Après une fin de saison de compétition en juin dernier, les actions du Ping Saint Paulais Pays de Cocagne se sont prolongés cet été avec les traditionnels tournois d'été tous les vendredis soir du 21 juillet au 25 août 2023 à Saint Paul Cap de Joux, avec une participation au Village du Sport Tarn 2024 (anciennement Caravane du Sport Tarnais): 13 juillet 2023 à Aquaval de Lautrec, 27 juillet 2023 Base des Etangs de Saïx et le 10 août 2023 au Ludolac de St Lieux les Lavar et enfin avec ses stages ping et multisports durant les vacances d'été ouverts à tous.

Le Ping St Paulais Pays de Cocagne c'est aussi...

L'été a été aussi marqué le 2 juillet dernier par l'organisation d'un tournoi au profit de l'Association « Go Gaby » pour aider Gabriel, 7 ans atteint de paralysie cérébrale et de son combat pour l'autonomie.

Un tournoi caritatif au profit d'Octobre Rose a été organisé par le club le 20 octobre dernier qui a réuni 44 participants et 60 personnes présentes pour encourager les valeureux joueurs.

Le tournoi du Téléthon aura lieu le 24 novembre prochain à 20h30 à la salle des sports de St Paul Cap de Joux. N'hésitez pas à franchir le pas, ce tournoi s'adresse aux novices comme aux initiés dans une ambiance chaleureuse.

Le prochain loto du club aura lieu le 11 février 2024 dans la salle des fêtes de St Paul Cap de Joux.

Le club organise également **des tournois inter-entreprises**. Le dernier s'est déroulé le vendredi 17 novembre et a réuni une quinzaine d'entreprises et une soixantaine de personnes. N'hésitez pas à nous contacter pour le prochain qui aura lieu **le vendredi 19 avril 2024 à Saint Paul Cap de Joux**.

Un club à valeurs sportives, morales et conviviales

Basé sur le respect de valeurs sportives et morales, notre projet associatif prône le respect, la tolérance, la laïcité, l'égalité pour tous et aussi le sens festif.

Une commission Festivité menée de main de maître par Marie Mouly réalise lors des événements sportifs des buffets froids ou chauds appréciés de tous et toutes dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Osez passer le pas !

Cette année, notre club compte dans ses effectifs 75 joueurs de Saint Paul cap de Joux, alors n'hésitez plus....

En loisir ou compétition, en individuel ou en équipe, jeune ou moins jeune, pour le plaisir ou pour la gagne, il y a toujours un tennis de table qui vous correspond.

Alors, passez le pas et rejoignez-nous dès maintenant sur Saint Paul Cap de Joux les mardis de 18h15 à 20h00 pour les enfants et de 20h30 à 22h pour les ados-adultes, les jeudis de 20h30 à 22h00 pour les ados-adultes et les vendredis de 18h15 à 20h00 pour les enfants.

Retrouvez toutes les informations sur notre club, nos actions tout le long de l'année sur notre site internet www.pingstpaulais.com, sur notre page Facebook ou appelez Kévin au 06.24.26.95.38 ou Alex au 06.47.97.27.15.





Cette saison 2023/2024 le club a engagé 7 équipes en compétition (U11F, U11M, U13F, U15M, U17M, Séniors Filles et Séniors Garçons) et compte 90 licenciés ainsi répartis :

- 4 U7
- 2 U9
- 20 U11
- 17 U13
- 11 U15
- 11 U17
- 11 Séniors Masculins
- 6 Séniors Filles
- 8 dirigeants



Séniors filles



Séniors masculins

La tendance s'est inversée puisqu'à ce jour nous avons 50 licenciés masculins et 40 licenciées féminines, pour la première fois dans l'histoire du club il y a une équipe séniors garçons engagée en département et comptabilisent que des victoires.

Les séniors filles sont engagées en pré région et sont invaincues dans leur championnat. Une deuxième phase va débuter en janvier.

Chez les jeunes, les U17M sont en inter département, tout comme les U13F.

Les U15M, U11F et U11M sont engagés en département.

Nous souhaitons à tous nos joueurs et coachs une belle saison.



U17 masculins



U15 masculins



U13 filles



U11 masculins



U11 filles



DAMIATTE SAINT PAUL
BASKETBALL



facebook.com/BASKETBDSP/



06 29 84 07 88



bdsp81220@yahoo.com



basketdamiattesaintpaul.jimdofree.com

Le BDSP c'est aussi de nombreuses personnes qui donnent de leur temps pour faire vivre le club et animer nos chers villages.

En ce qui concerne les manifestations, les adhérents bénévoles étaient présents pour Octobre Rose, aideront au loto du Téléthon...



La commission manifestation a organisé Halloween, prévoit un goûter de Noël...

mais aussi le **LOTO** (où nous vous attendons nombreux) à St Paul Cap De Joux le 20 janvier.



En 2024, nous organiserons aussi la galette des rois, le carnaval du club en mars et enfin notre **fameux tournoi 3X3** sur la place du village à St Paul Cap De Joux le premier week-end de juin.



Comité des Fêtes

Le comité des fêtes de Saint Paul Cap de Joux a organisé en 2023 son traditionnel loto, ses fêtes générales, son marché de nuit et sa soirée tartin'fête ! Toutes ces manifestations ont rencontré un vif succès ! Le comité tient à remercier tous ses membres, la municipalité, tous ses sponsors ainsi que les habitants du village.

L'année 2024 se prépare déjà pour vous proposer les mêmes événements avec une dynamique tout aussi enthousiaste ! Les prochains rendez-vous sont le grand loto 100% terroir le samedi 6 janvier, la fête du village le 12, 13 et 14 juillet pour la fête nationale, le marché nocturne des producteurs et de l'artisanat le mercredi 7 août ! Nous avons hâte de vous retrouver.

L'ensemble du comité vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une très belle année 2024 !

Page Facebook : Comité Fêtes St Paul Cap de Joux

Compte Instagram : @comite_stpaulcapdejoux



Association Sainte Cécile de Plane Sylve

Après les festivités du feu de la St-Jean, et malgré les fortes chaleurs, quelques visiteurs sont venus passer un petit moment, à visiter la chapelle ou se reposer à l'ombre des chênes.

Une vingtaine de personnes ont fait également le déplacement pour les journées du patrimoine.

Début novembre, les bénévoles ont ratissé feuilles et bois morts, planté quelques lauriers roses pour remplacer les arbustes qui n'ont pas résisté aux fortes chaleurs de cet été. Un chêne malade a été également coupé pour éviter de contaminer les autres.

Maintenant la chapelle va entrer en « hibernation » si l'on peut dire, mais les travaux d'entretien et d'aménagement sont toujours d'actualité.

Nous faisons appel également à d'autres bénévoles ; si vous aimez le bricolage, le jardinage, etc... vous serez les bienvenus, le tout dans un esprit de convivialité et de partage des idées.

Bonnes fêtes de fin d'année et prenez soin de vous.

Le Bureau





Les Nouvelles

Les jardins partagés

Après une année marquée par les caprices de la météo, nous espérons que 2024 sera plus favorable aux jardinier.es.

Trois parcelles sont disponibles, n'hésitez pas à nous rejoindre et si vous êtes débutant.es nous vous accompagnerons.

Les jardins sont avant tout un lieu de sociabilité et d'échanges, vous pouvez contacter Joël au **06 21 60 13 98** ou Yves au **06 33 50 53 56**

Fête de la musique 2023

La formule 2023 a été une réussite, il y a longtemps que la météo n'avait pas été aussi clémente, la variété des styles et la qualité des musicien.es étaient au rendez vous.

L'atelier pommes

Des pommes sur les pommiers, une belle équipe de 12 cueilleurs et une journée de pressage réunissant jusqu'à 20 personnes.

Tous les éléments étaient réunis pour une belle saison, nous avons pu presser 6,5 tonnes de pommes non traitées.



Entraide, bonne humeur et sérieuse organisation sont les piliers de la réussite de cette activité qui nous réunit chaque année avec bonheur.

Il reste encore des bouteilles de jus de pommes à la vente, il est toujours aussi excellent, vous pouvez vous en procurer en contactant Gisèle au **06 72 65 00 73**

Vente sur le marché de Saint Paul

Les courges des jardins partagés n'ont pas apprécié les conditions météorologiques, et notre petite récolte ne nous a pas permis de faire une vraie fête de la courge.

Heureusement les dons de jardiniers plus chanceux nous ont tout de même permis de faire une grande soupe que nous avons vendue sur le marché ainsi que du jus de pommes et quelques courges. Le produit de la vente est destiné au secours populaire.

Yoga du rire

Les 2 premiers ateliers ont été fort appréciés, aussi Michalina propose de vous faire vivre une nouvelle expérience le dimanche 10 décembre de 15h à 16h dans la salle de la Saint Paulaise, séance gratuite et sans inscription préalable.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Michalina au **06 15 07 99 86**

Cinécran

Au sein d'INICI, il nous paraît important de poursuivre l'activité CINEMA qui a su répondre jusqu'à présent à une demande du jeune public et de leurs parents. Ceci est possible grâce à la coopération de CINECRAN.

Une nouvelle équipe a pris le relais de Zalifaou Bernès que nous remercions chaleureusement pour toutes ces années d'engagement.

Nous envisageons de continuer de proposer des films pour les enfants et nous souhaitons aussi en proposer pour les adultes."

Prochaine séance :

Mercredi 29 novembre à 14h à la salle de fêtes de Saint Paul

LES TROLLS 3

Groupe chant



Après une première prestation en public lors de la fête de la musique, notre groupe a repris les répétitions.

Le plaisir de se retrouver pour chanter ensemble, se détendre dans une ambiance amicale et bienveillante, choisir le répertoire, c'est ce qui anime notre groupe, accompagné par des musiciens amateurs passionnés.

Si vous avez envie de chanter, venez nous rejoindre !

Répétitions tous les mardis de l'année scolaire de 20h30 à 22h30, dans la petite salle de Damiatte .Vous y serez bien accueilli-es ! Contact : Alice au **06 21 70 58 41**

Activité jeux partagés (jeux de société)

Les rencontres *Jeux partagés pour petits et grands* viennent d'être accueillies par INICI pour faire jouer, faire se rencontrer, découvrir de nouveaux ressorts de jeux.

Les rencontres auront lieu à la fréquence d'1 fois par mois, animées par Johann et Christine, qui vous proposeront leurs jeux (mais ils seront heureux de découvrir aussi les vôtres!). Elles se dérouleront à la salle Saint-Paulaise, rue Pasteur à Saint-Paul-cap-de-joux, le dimanche, de 14h30 à 18h, avec une petite pause vers 16h30 autour d'un goûter partagé.

L'entrée est gratuite, mais les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés.

La première rencontre a eu lieu le 5 novembre,

La prochaine aura lieu le 7 janvier 2024

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter au **06 05 48 40 97**

PETANQUE ST PAULAISE

Dès que le soleil est au rendez-vous, les joueurs de la pétanque Saint-Paulaise pointent leurs bouts de nez sur la place du village, un moment de détente toutes les fins d'après-midi.

La pétanque Saint-Paulaise a participé aux différents championnats des clubs du département en catégorie féminines, vétérans, provençal, et seniors avec un maintien dans chacune des divisions respectives.

Nous avons organisé quatre concours grillades au cours de l'été.

Nous participons aux concours inter sociétés les vendredi soirs du mois d'avril au mois de juin, concours regroupant les clubs de Damiatte, Viterbe et Guitalens L'Albarède. Celui-ci c'est clôturé le 7 octobre par une après-midi de pétanque, la remise des trophées, un apéritif ainsi qu'un repas à l'auberge de l'Agout.



L'année 2023 s'est terminée par notre loto, le 12 novembre 2023.

L'année 2024 va débuter par notre assemblée générale qui aura lieu le samedi 3 février à 11 heures, à la mairie. Toute personne souhaitant découvrir notre club sera la bienvenue ce jour-là, en effet, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles pour nous aider dans l'organisation des différentes manifestations.

L'ensemble du bureau remercie chaleureusement la municipalité pour son soutien et tous les bénévoles qui s'investissent à chaque événement.

La pétanque Saint-Paulaise vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année en espérant vous retrouver au plus tôt autour du cochonnet.



Le bureau

L'ADMR est un service pour tous : célibataires, couples, familles, retraités à la recherche d'une meilleure qualité de vie.

Familles fragilisées : accident, décès, maladie, enfants en situation précaire.

Familles nombreuses, grossesse, naissance.

Personnes âgées fragilisées.

L'association AMDR de Saint-Paul-Cap-de-Joux est gérée par une équipe de bénévoles dynamiques, certains s'occupent de la comptabilité, d'autres du montage des dossiers de demandes de prises en charge, ou de la gestion du personnel, accompagnée d'une assistante technique fédérale, Jessica.

Le 22 septembre notre Assemblée Générale a eu lieu. Monsieur Serge BANQUET a démissionné de la Présidence après de nombreuses années passées au service de l'ADMR. Monsieur Michel VALERO a démissionné aussi de ses fonctions de Trésorier. Nous les remercions pour leur investissement durant toutes ces années.

Nous avons élu une nouvelle Présidente, Madame Chantal GIRAULT.

Le 18 novembre nous avons célébré le 70^e anniversaire de notre association. Monsieur le Maire de St Paul, Monsieur le Directeur de la Fédération et la Présidente fédérale nous ont fait l'honneur de leur présence. Les bénévoles ont offert un goûter animé par deux chanteurs aux personnes aidées. Nous remercions les salariées qui ont effectué le covoiturage.



Service de téléassistance par l'association ADMR de Paul Cap de Joux

Grâce à l'ADMR et sa téléassistance **FILIE N**

vous pouvez rester à votre domicile en toute sécurité.

Renseignements :

Permanences assurées au local (Rue de la république, sous la mairie)

les mardis et jeudis de 9 heures à 12 heures.

stpauldejoux@admrtarn.fr

10 Rue de la République- 81220 ST PAUL CAP DE JOUX
Tél : 05 63 75 39 57





Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre Combattants en Algérie, Tunisie, Maroc et Veuves du Saint-Paulais

La fin de l'année approche. L'association que nous conduisons reste debout avec les 45 adhérents qui la composent. En 2023, nous avons pu assumer toutes les manifestations locales, en particulier la cérémonie du 8 Mai et du 11 Novembre, et également la journée de recueillement et du souvenir du 25 Mars aux victimes de la guerre en Algérie organisée par la FNACA à Prades, et quelques cérémonies extérieures du secteur notamment à Lavaur et Graulhet.



Nous étions également présents avec les drapeaux à Fiac pour l'appel du Général De Gaulle, cérémonie organisée par la mairie ; à Missècle pour la fête locale ainsi qu'à Damiatte au dépôt de gerbe de la municipalité pour la fête locale. Le 20 Août, une journée détente chez le président pour les membres du bureau et les aidants qui sont présents pour donner quelques heures de leur temps dans le déroulement du loto ou autre.

Nous avons programmé un loto le Dimanche 04 Février 2024 à 14h30 dans la salle des fêtes de Saint-Paul. Le Dimanche 18 Février 2024 aura lieu l'Assemblée Générale avec le repas au restaurant « Les Glycines ». (sous réserve de date disponible)

Comme chaque année pour les fêtes de Noël, nous rendrons visite à nos malades domiciliés en maison de retraite en leur apportant un colis de friandises. J'espère que d'ici là, le bureau départemental sera définitivement en place avec un nouveau président, suite à la démission du président Départemental M. Jacques Bastié et le décès du secrétaire général du bureau départemental M. Jacques Nonorgue.

A l'heure où j'écris cet article, je ne peux vous donner le nom du nouveau président. J'ai bon espoir qu'une relève sera assurée par de plus jeunes notamment des OPEX, qui viendront assumer la relève, comme nous avons fait quand nous avons pris la relève des anciens combattants prisonniers de guerre. J'ai bon espoir que l'association repartira du bon pied pour poursuivre sa mission. L'assemblée générale que nous ferons au mois de février nous éclairera sur son devenir.

Nous terminerons l'année par la journée du 5 Décembre à Albi sur invitation de la Préfecture et de la mairie d'Albi, journée d'hommage dédiée aux combattants morts pour la France, aux supplétifs et civils tués après le cessez-le-feu. Un mémorial National inauguré à Paris, Quai Branly, le 5 Décembre 2002 par le Président de la République M. Jacques Chirac. Il célèbre la mémoire des 23000 soldats morts pour la France, français et Harkis ainsi que celle des victimes civils. Cette date du 5 Décembre encore très controversée de nos jours par certaines associations d'anciens combattants. A mon sens cette date à l'avantage de ne blesser personne et de ne laisser aucun de nos morts dans l'oubli.

*Courage aux handicapés, aux malades, aux personnes seules, qui souffrent de solitude
Meilleurs vœux de bonheur à vous tous.*

Le Président
Georges Roudet

F.N.A.C.A.

Comité de SAINT PAUL CAP DE JOUX

En cette fin d'année, quelques nouvelles de notre Comité F.N.A.C.A.

Le Comité Départemental organise une réunion d'information tous les trimestres et nos délégués assistent à ces réunions pour recueillir les dernières informations.

Ils ont assisté :

le 23 février à SOUAL

le 28 juin à GRAULHET

Ils étaient présents également au Congrès Départemental qui s'est déroulé cette année à LISLE SUR TARN le 14 octobre.

La majorité des Comités du Tarn étaient représentés à ce congrès.

Notre prochaine rencontre aura lieu le 18 novembre pour un repas amical au Restaurant « L'Hermitage » à FIAC . Ce jour-là, les cartes 2024 seront distribuées.

Le décès d'un adhérent nous affecte à tous et c'est avec beaucoup de peine que nous avons accompagné :

Madame Andrée BATIGNE de Saint Paul Cap de Joux le 21 septembre, après une implacable maladie.

Monsieur Roland SALVY de LAVAUUR le 27 septembre.

Madame Annie RASTOUL de VITERBE, enlevée rapidement à l'affection des siens, le 13 Octobre. A ces familles endeuillées, nous renouvelons nos sincères condoléances.

C'est avec une grande tristesse que nous apprenions le décès de Christian GUIRAUD de FIAC . Il était le fils de Roland et Jeanine GUIRAUD, adhérent de notre comité. Que toute cette famille éprouvée trouve ici l'expression de notre profonde sympathie et l'assurance de nos très sincères condoléances.

L'Assemblée Générale du Comité aura lieu le 15 mars 2024 à 15 heures, à Saint Paul Cap de Joux.

La Cérémonie du 19 mars 2024 se déroulera à FIAC, le samedi 23 mars 2024.

Dans l'attente de se retrouver pour de nouvelles rencontres, nous vous souhaitons une excellente santé et nos meilleures amitiés à tous. A l'approche des Fêtes de fin d'année, joyeuses fêtes et bonne et heureuse année 2024.

Le Bureau

Vous souhaitez manger mieux pour pas plus cher ?
 Vous souhaitez soutenir nos agriculteurs
 et préserver notre territoire ?
 Rejoignez l'association **Cadajoux bio** !

*Les objectifs de notre association
 sont toujours d'actualité et plus que jamais !*

Les activités de l'association se poursuivent et celle-ci ne se lasse pas de mettre en avant l'importance de soutenir une vingtaine d'agriculteurs et de producteurs Bio « locaux » et pour quatre d'entre eux un peu plus lointains ; elle œuvre ainsi parce qu'elle est persuadée qu'il est indispensable de créer le lien entre producteurs et consommateurs afin que tous maintiennent et garantissent un mode de production respectueux de l'environnement.

En accueillant et en encourageant les producteurs qui font le choix de proposer une production « durable », c'est à dire une production sans engrais chimiques ni pesticides, une production permettant la consommation d'aliments bénéfiques pour notre santé, CADAJOUX Bio fait plus encore puisque les travailleurs qui procèdent à la mise en culture ou à l'élevage d'animaux peuvent vendre le fruit de leur travail en circuit-court, ce qui permet de les soutenir de manière équitable à travers une rémunération et des conditions de travail correctes.

S et R Paulin



Mr et Mme Guinot



Claire de La Ferme d'En Bidou



Durant la période 2022-2023, la volonté de créer un lien avec les producteurs s'est concrétisée par des « visites à la ferme », des « portes ouvertes » auprès de *Léo et Marie* producteurs de farines, huiles, biscuits, légumes secs, et colis de bovins, (*Les Graines dans le Vent*) ou de *Sandrine et Régis* (produits laitiers, œufs, porc..) ou de *Claire et Pascal* (paysans-boulangers) mais aussi par l'organisation d'une conférence de l'artiste-peintre *Christophe Pons-Capitaine* sur les thèmes de la biodiversité, des enjeux écologiques, des liens entre la nature et les humains.

Pour les adhérents qui le souhaitent, nous proposons une adhésion à l'association « **Floréal Tarn** ». Cela nous permet d'acheter des produits d'Andalousie issus de petits producteurs Bio, eux aussi, soucieux de l'environnement, avec là aussi une dimension éthique .

Cette année, 70 foyers dont 30 adhérents commandant très régulièrement, ont répondu « présents », tant sur le plan des achats que sur leur partie prenante dans le fonctionnement hebdomadaire durant les distributions, nous leur en sommes reconnaissants !



Marie des Graines dans le Vent



Nous tenons à remercier les producteurs qui, parfois, en peu de temps, ont répondu positivement à nos demandes, ainsi, nous n'avons pas eu de rupture de distribution de certains produits.

Nos remerciements vont également à M. le Maire et le conseil municipal de St Paul qui, mettant à disposition une salle municipale, nous permettent de fonctionner dans de bonnes conditions. Les subventions qui nous sont allouées tous les ans rendent notre trésorerie plus souple.

Pour l'année qui s'amorce, nous allons poursuivre nos propositions de « visite à la ferme », et de la présentation d'un projet qui sera associé à Cada Joux Bio pour lequel l'objectif est de susciter une démarche participative où chaque membre est invité à partager ses réflexions autour des grands enjeux écologiques du moment.

**Les distributions de produits bio ont lieu
à la salle Saint-Paulaise – rue Pasteur à Saint-Paul Cap de Joux
tous les vendredis de 17h30 à 18h45
Chacun est bienvenu-e ! Rejoignez-nous !**



Association des Parents d'Elèves Saint Paul Cap de Tout

Cette année encore, l'Association des Parents d'Elèves « SAINT PAUL CAP DE TOUT » se mobilise pour mener à bien des actions dans le but de récolter des fonds pour faire plaisir aux enfants de l'école.

La soirée « halloween », organisée à la salle Saint-Paulaise autour d'un goûter et d'animations, a été un franc succès. Beaucoup d'enfants et de parents ont répondu présents !

Le 3 décembre s'est tenue la traditionnelle « bourse aux jouets et vêtements » à la salle des fêtes du Village. Une collation préparée par les parents bénévoles était proposée à la vente. Les recettes seront évidemment au profit de l'Association.

Grâce à vos contributions, l'Association financera un spectacle de Noël autour de la Magie pour les enfants de l'école de Saint-Paul en décembre, ce qui émerveillera nos petits et grands !

En 2024, nous espérons et avons pour projet de raviver la flamme de la kermesse, autour d'une tombola (tombola organisée l'an passé le jour de la fête de l'école et à laquelle vous aviez été très nombreux à participer), divers jeux pour enfants, sans oublier à boire et à manger pour tous les participants !

Nous souhaitons créer, recréer du lien autour et pour les enfants de l'école. Ainsi, d'autres événements seront organisés tout au long de l'année...

Nous remercions la Municipalité pour son soutien.

Tout ceci est grâce à vous, vos dons, votre temps...

Nous, parents de l'APE, mettons toute notre générosité dans nos actions.

Les bénévoles de l'association vous souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année !!

LES PAGES JAUNES LOCALES



COMMERCES

APEA IMMOBILIER	Mme PIETRI	06 30 89 18 63
Disquaire ambulant	Addict O'vinyles Mr GUILBAUD	06 28 35 21 87
SPAR		05 63 70 43 72
Charcuterie - Fromagerie - Traiteur	FRED ET LALIE	05 63 70 62 40
Boulangeries	M. GUILLEMIN M. DUVALEIX	05 63 70 60 24 05 63 70 61 00
Presse - Tabac	M. DUROUEIX	05 63 70 71 01
Salon coiffure Diminu'tiff	Corinne et Nathalie	05 63 70 61 52
Point Vert	Laetitia COMBES	05 63 75 20 13
Fleuriste	Mme GAILLARD «Terre fleurie »	05 63 75 30 07
Le Dépanneur 81		06 79 99 76 85 05 63 50 09 76
Bijoux & Energies	Mme BARRAILLER	06 86 72 13 45 www.bijouxenergies.wix.com/phany bijoux.energies@gmail.com
PIZZA NELL		05 63 72 06 94
PIZZA VANESS		05 67 27 72 16
LAVERIE	24h/24 7J/7	
Arob@se Multiservice 81		09 71 43 05 48
Fabulous world	Impression tout support Fabrication borne d'arcade	Fabulousboutik@gmail.com
Babeth Résine	Fabrication d'objets et mobilier en résine epoxy	07 88 68 55 40
Pompes Funèbres Transport de Corps	SARL S. SALVAN	05 63 75 56 08 06 09 84 07 90

RESTAURATION/HERBERGEMENT

Esperanza	05 63 70 61 31	Les Glycines	05 63 70 61 37
Gîte « En Auriol »	Site : en-auriol.fr		

LES PAGES JAUNES LOCALES

ARTISANS

Plomberie Chauffage Ramonage	M. TOURNIER	06 67 31 94 57
Charpente Menuiserie	ACCEZ TOITURE	06 10 76 92 59
Plomberie Zinguerie	BM CHAUFFAGE	05 63 70 66 91 - 06 84 20 22 88
Carrosserie Auto-moto	M. ROBIN	05 63 70 63 14
Mécanique - Carburants	M. MAURIES	05 63 70 52 59
Electricité - Plomberie Chauffage	M. MOLINIÉ	05 63 75 48 84
Electricité - Climatisation	M. AUDOUIN	05 63 70 57 47 - 06 73 05 50 97
Pose de cuisine - CAC81	M. ALVES	06 62 66 34 75

INDUSTRIES

Vêtements Confection	T.S.D.	05 63 70 51 86
Pétroles et Dérivés Techni-Service	DALET	05 63 70 60 06 - 06 08 64 46 17

PRODUITS DU TERROIR

Productions et vente détail

CANARDS E. et B. BARDOU « Larroque » : 05 63 70 72 17
CANARDS/POULETS J. VERNHERES « La Métairie Neuve » : 05 63 75 49 96
CONFITURES MAISON « Douceurs d'ici » S. MAYNADIER Les 3 Cantons : 06 66 54 60 47
MIEL TARNAIS M. CARETTA : 06 15 17 29 07
AIL ROSE DE LAUTREC «Label rouge » EARL D'En Auriol C. FELTRIN - C. BOUTIE : 06 66 11 62 45
PAYSANNE BOULANGERE « La Ferme d'En Bidou » : bouclairou@yahoo.fr

Productions et Vente en Grandes et Moyennes Surfaces et Boucheries

OVINS Viande

J. LANDEZ « La Bourriette » : 05 63 70 69 21
H.C.V. MOULY « Les Cassès » : 05 63 70 68 31
S. DAUZATS « la Rouyrié » : 05 63 70 65 36 - 06 25 75 07 05

Productions et vente de reproducteurs

OVINS Viande Sélectionneur Lacaune

J. LANDEZ « La Bourriette » : 05 63 70 69 21
GAEC Fontbar : 06 45 25 66 75

LES PAGES JAUNES LOCALES

PRESTATIONS DIVERSES

Manutention - Chargement - Fumier Grain - Silos d'herbe - maïs...	M. LANDEZ J.	05 63 70 69 21
Entreprise de travaux agricoles, battage et travaux divers	M. FELTRIN C.	05 63 75 07 93 - 06 70 12 02 88
Bois de chauffage	M. DELPAS	05 63 70 69 36
Correspondant local LPO	MM. PAUVERT	06 44 81 37 89 - PEULVAN.COM
Désinsectisation Dératisation	DARD - DARD	06 40 12 60 32 thibautcarrausse81@gmail.com
Pépinière d'arbres taille japonaise Niwakis	M. BOULAY	06 82 18 70 12
Apiculture	David Séon (St Paul) Nicolas PELISSOU (Serviès) Cyril Martinez (Damiette)	06 48 05 94 72 06 33 24 51 25 06 17 45 43 12

Coach sportif à domicile	M. BERNES	06 65 26 76 42
---------------------------------	-----------	----------------

Spectacles, animations de magie	M. RADIGUET	05 63 75 50 46 - 06 70 36 37 81
--	-------------	---------------------------------

Activ Expertise Diagnostic Immobilier	M. HADDOUTI Hassan	05 63 70 92 91 - 06 14 06 91 57
--	--------------------	---------------------------------

Notaire	Maître de LEOTOING D'ANJONY	05 63 75 00 02
----------------	-----------------------------	----------------

Correspondants locaux presse	M. Jean Claude CLERC « la Dépêche du Midi » Mme M-Françoise DURIS « le Tarn Libre »	06 23 15 43 67 0623154367@laposte.net 05 63 70 69 67 mariefrancoiseduris@orange.fr
-------------------------------------	--	---

BANQUES

Crédit Agricole	08 10 22 43 68	La Banque Postale	05 63 37 69 17
------------------------	----------------	--------------------------	----------------

LES PAGES JAUNES LOCALES

PROFESSIONS MÉDICALES/PARAMÉDICALES

Médecins	Dr MAISONNEUVE Dr DUMAS	05 63 72 15 97 05 63 59 12 21
Kinésithérapeutes	Mmes ORHANT/COUTAL/JEANTET	05 63 70 63 72
Ostéopathe	M. SPAHN	06 62 48 64 36
Psychologue-Psychanalyste	Mme LEVY-WAGNER	05 63 70 80 89
Thérapeute pour enfants	Mme BIAGGIONI	06 77 99 96 37
Réflexologie	Mme RADIGUET	06 70 36 37 81
Acupuncture Digipuncture Massages énergétiques chinois	Mme LACAM MOUHIB	06 01 84 72 96
Art-thérapeute	Mme HERING DELESTRAI	06 15 07 99 86
Dentiste	M. DOUARA	05 63 72 11 16
Pharmacien	M. AMANS	05 63 70 60 07
Cabinet Infirmières	CASTERAN - GAYRAUD - MARAITE - CABANIÉ	05 63 70 62 81 06 42 25 24 69
Ambulances - VSL	M. ESTIVAL B.	05 63 50 02 01
TAXI ST PAUL	M. ZOUANEB	07 88 18 69 92
TAXI JUAN	M. JUAN	05 63 70 60 37

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme DA SILVA Isabelle	8 Rue Docteur Teyssier	05 63 70 68 63
Mme BILLOUX Brigitte	2 Impasse du Pastel	06 80 61 53 84
Mme GUIRAUD Nathalie	4 Avenue de Puylaurens	05 63 75 17 96
Mme LEVESQUE Christine	8 Allée du 8 Mai 1945	06 31 56 52 18

Crèche multi accueil « Il était une fois » à St Paul Cap de Joux : 09 64 27 61 32

Relais d'Assistantes Maternelles du Pays d'Agout : 05 63 70 52 67

LES PAGES JAUNES LOCALES

ADMINISTRATIONS ET SERVICES

Mairie	05 63 70 60 18 mairiesaintpaul@wanadoo.fr	Communauté de Communes du Lautrecois - Pays Agout	05 63 70 52 67 contact@cclpa.fr
Salle Saint-Paulaise	05 63 75 32 80	Médiathèque St Paul	05 63 75 97 27
Groupe Scolaire	05 63 70 60 49	Office du Tourisme	05 63 50 17 01 cclpa.tourisme@orange.fr
La Poste	05 63 37 69 17		
Gendarmerie	05 63 82 17 00	Gare S.N.C.F.	05 63 70 61 34
Pompiers	05 63 70 70 45	EDF Dépannage	0 972 675 081
SIAEP Accueil	05 63 74 34 15	Energies Services Lavaur	05 63 83 64 80
Urgences	06 82 66 27 01	Dépannage	05 63 58 03 61
		Eclairage Public	05 63 83 63 33
Paroisse	05 63 70 61 58 Paroisse.stpaul@hotmail.com	Conseil Départemental (Routes)	05 63 70 61 49

Ces «Pages Jaunes Locales» vous permettront d'accéder plus rapidement aux prestations.

Nous avons établi cette liste avec les informations dont nous disposons.

Si vous constatez une omission ou une erreur, n'hésitez pas à la signaler au secrétariat de la Mairie qui assurera la correction lors du tirage du prochain bulletin municipal.

D'avance merci pour votre compréhension et votre collaboration.

CALENDRIER DES LOTOS ET MANIFESTATIONS 2024

JANVIER 2024					
Samedi	6	20h30	Loto	Comité des fêtes Saint-Paul	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	7	14h30	Loto	Paroisse	Saint Paul Cap de Joux
Mercredi	10	14h30	Concours Belote	Les Cocagnous	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	13	21h	Loto	Chasse Damiatte	Damiatte
Dimanche	14	14h30	Loto	Pimprenelles	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	20	20h30	Loto	BDSP	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	21	14h30	Loto	ADMR	Saint Paul Cap de Joux
Mercredi	24	14h30	Concours Belote	Les Cocagnous	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	27	20h30	Loto	Pompiers	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	28	14h30	Loto	Générationnements	Viterbe
FEVRIER 2024					
Samedi	3	20h30	Loto	Ecole	Guitalens-L'Albarède
Dimanche	4	14h30	Loto	Anciens combattants	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	11	14h30	Loto	Ping Saint-Paulais Pays de Cocagne	Saint Paul Cap de Joux
Mercredi	14	14h30	Concours Belote	Les Cocagnous	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	17	21h	Loto	Chasse	Guitalens-L'Albarède
Dimanche	18	Journée	Bourse aux collections	Foot PAFC	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	25	14h30	Loto	Foot PAFC	Saint Paul Cap de Joux
Mercredi	28	14h30	Concours Belote	Les Cocagnous	Saint Paul Cap de Joux
MARS 2024					
Dimanche	3	14h30	Loto	Pétanque Saint-Paulaise	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	9	20h30	Loto	Chasse Prades	Prades
Mercredi	13	14h30	Concours Belote	Les Cocagnous	Saint Paul Cap de Joux
Vendredi	15	20h30	Spectacle chant et littérature	Compagnie MAAYAN	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	17	14h30	Loto	Pompiers	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	23	21h	Loto	Pétanque Damiattoise	Damiatte
Mercredi	27	14h30	Concours Belote	Les Cocagnous	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	30	20h30	Loto	AAPPMA pêche	Damiatte
AVRIL 2024					
Mardi	2	18h30	Danse Contemporaine	ADDA du Tarn	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	6	20h30	Loto	Chasse Damiatte	Damiatte
Mercredi	10	14h30	Concours Belote	Les Cocagnous	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	14	14h30	Loto	Générationnements	Damiatte
Mercredi	24	14h30	Concours Belote	Les Cocagnous	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	28	14h30	Loto	Les Cocagnous	Saint Paul Cap de Joux
MAI 2024					
Mercredi	8	14h30	Thé dansant	Les Cocagnous	Saint Paul Cap de Joux
Vendredi	17	20h30	Spectacle "OHHO"	Scène Nationale d'Albi	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	26	Journée	Vide grenier	Serviès Animation	Serviès
JUIN 2024					
Sam/Dim	1-2	Journée	Tournoi 3x3	BDSP	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	9	Journée	Vide grenier	Comité des fêtes	Guitalens-L'Albarède
Vendredi	21	19h	Fête de la Musique	INICI	Saint Paul Cap de Joux
Ven/Sam/Dim	21-23		Fêtes de Serviès		Serviès
Samedi	29	18h	Feu de la Saint-Jean	Association Sainte-Cécile	Saint Paul Cap de Joux
JUILLET 2024					
Ven/Sam/Dim	5-7		Fêtes de Guitalens	Comité des fêtes Guitalens	Guitalens-L'Albarède
Ven/Sam/Dim	5-7		"Des artistes chez l'habitant"	AFIAC	Saint Paul Cap de Joux
Ven/Sam/Dim	12-14		Fêtes de Saint Paul	Comité des fêtes Saint Paul	Saint Paul Cap de Joux
Sam/Dim	20-21		Fête château St Marc	CDF / Damiatte culture et Patrimoine	Damiatte